POLITIQUE DE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

CONTENUR

2025

CONTENUR

CONTENUR

01.

POLITIQUE DE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

La Direction de CONTENUR S.L., consciente de l'importance de la Qualité, de l'Environnement, de l'efficacité énergétique et de l'Économie Circulaire, établit un Système Intégré de Gestion basé sur les exigences que reprennent les normes UNE-EN-ISO 9001:2015, UNE-EN-ISO 14001:2015, UNE-EN ISO 50001:2018 et UNE-EN ISO 14006:2020, et elle s'engage à implanter les mécanismes pertinents pour que l'organisation connaisse, comprenne et mette en pratique cette Politique, et pour que cette dernière soit révisée et disponible pour le public.

NOUS PRENONS LES ENGAGEMENTS SUIVANTS:

Objectifs et révision

- Fixer des objectifs annuels conformes à cette Politique, laquelle est révisée tous les ans par la Direction, qui la dote des ressources nécessaires pour les atteindre.

Engagement avec les clients et avec les normes

- Satisfaire les exigences des clients, en s'efforçant d'aller au-delà de leurs expectatives.
- Suivre les exigences légales et règlementaires applicables. Honorer les engagements pris au sujet de la qualité du produit ou du service prêté, au sujet de l'environnement, de l'écoconception, de l'efficacité énergétique, de l'usage et de la consommation d'énergie.
- Respecter d'autres accords volontaires auxquels adhère la compagnie (Plastics 2030 – Voluntary Commitment, OCS...).

Amélioration continue

- Planifier l'activité pour prévenir et améliorer la Qualité, la Protection de l'Environnement et la performance énergétique.
- Encourager l'amélioration continue de l'efficacité du Système de Gestion, en fomentant les relations avec nos clients en améliorant la performance environnementale et énergétique, l'écoconception de nos produits sans déplacer les impacts environnementaux négatifs d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'une catégorie à une autre, et en accroissant la compétitivité de nos produits et de nos services, ainsi que notre prestige sur le marché.

Accord européen relatif à l'économie circulaire

- Assurer les engagements pris dans l'adhésion à l'Accord Européen relatif à l'économie circulaire, à travers trois axes d'action : Intensification de l'usage de matériel recyclé, écoconception des produits, développement d'OCS et augmentation de l'efficacité des ressources (efficacité énergétique et écoconception).

Conception et acquisition de produits et de services

- Encourager l'écoconception des produits et l'acquisition de produits et de services énergétiquement efficaces pour améliorer la performance environnementale énergétique.

Communication et formation

- Fomenter la formation, la communication et la sensibilisation de nos employés, en les informant des engagements pris et de l'usage d'outils de gestion, afin qu'ils s'impliquent et participent dans le Système.
- Maintenir une communication fluide avec toutes les parties intéressées, en assurant la disponibilité de l'information requise.

Implication du personnel

- Créer l'ambiance de travail appropriée afin que le personnel s'implique dans la poursuite des Objectifs et des Buts de l'organisation en termes de Qualité, Environnement et Économie Circulaire.



Signé. Antonio Belaustegui

Directeur Général

Getafe, le 19 février 2025

CONTENUR